



8 mars 2022

Une journée puissante pour l'égalité, les droits des femmes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'après-midi : Magnifique manifestation avec des cortèges jeunes, des hommages très forts aux femmes mortes sous les coups de leur conjoint ou ex conjoint et une solidarité sans frontière contre la Guerre. **Des collègues de la culture, du travail social, de l'animation, de la petite enfance, des mairies, de la surveillance de la Ville de Paris y étaient bien représentés avec un cortège Supap-Fsu en forme !**

Le matin : Grâce à l'intervention d'une chercheuse de l'Agence pour les conditions de travail sur les inégalités de santé au travail pour les femmes (ANACT), les participant.es de la réunion d'information intersyndicale *Pas une minute de plus* ont exprimé une grande souffrance au travail, des pénibilités non reconnues, du sexisme, de la maltraitance... À cela s'ajoutent les inégalités salariales, les difficultés pour les agent.es à temps partiel – renforcées avec les nouveaux cycles de travail-, le peu d'aménagement et de soutien au travail des agent.es en familles monoparentales.

Le 9 mars, à la réunion de la DRH pour le plan égalité de la Ville de Paris, nous avons été porte-parole des échanges de la veille. Nous avons demandé des réponses concrètes dès 2022 en particulier sur les points suivant :

- Le **100 % ratio** promu promouvable et une **enveloppe de rattrapage des inégalités de primes** entre les femmes et les hommes
- La **lutte contre la précarité** compte tenu que plus de 80% des précaires sont des agent.es en particulier les vacataires de la **DASCO**
- Le **remplacement des congés maternité** et une vraie protection des **agent.es enceintes** et enfin un vrai plan de prévention des **violences sexistes et sexuels au travail**
- Des vestiaires non mixtes partout et des vêtements et EPI adaptés aux femmes comme aux hommes
- **L'ajout d'un volet santé pour une reconnaissance des pénibilités liées à la charge mentale, émotionnelle des métiers à prédominance féminine et le cumul des sujétions.** Par exemple, dans le secteur scolaire et la petite enfance aux charges de responsabilité de vie des petit.es parisienn.es, s'ajoutent notamment les problématiques du bruit. Il faut reconnaître ces 2 sources de pénibilités et réduire le temps de travail. Enfin la **sujétion sur le travail pour écran** doit être acceptée par la Ville.

La Ville nous a répondu ne pas vouloir intégrer la précarité et la pénibilité à son plan pour l'égalité. Elle considère que d'autres négociations ont lieu sur le temps de travail donc « *il ne faut pas tout mélanger* » !!!

Alors... dans le cadre des négociations avec l'intersyndicale *Pas Une minute de plus*, mobilisons-nous pour Exiger la reconnaissance des pénibilités de secteurs à prédominance féminine et réduire le temps de travail pour toutes et tous les secteurs !

Rendez-vous mardi 22 mars matin – Devant le conseil de Paris

Contactez-nous : SUPAP-FSU syndicatsupapfsu@paris.fr ; feministesupap@gmail.com

